



HAL
open science

LE ROMAN COLONIAL. RUPTURES FONDATRICES

Saïd Tasra

► **To cite this version:**

Saïd Tasra. LE ROMAN COLONIAL. RUPTURES FONDATRICES. Littérature & Sciences Humaines, 2019. hal-02410614

HAL Id: hal-02410614

<https://hal.science/hal-02410614>

Submitted on 17 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.


L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE ROMAN COLONIAL. RUPTURES FONDATRICES

Saïd TASRA

Laboratoire de recherche en Langues, Littérature, Communication & Didactique (2LCD)
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

« Platon peut bannir le poète des vieilles républiques métropolitaines; il est indispensable aux jeunes colonies. », Marius et Ary Leblond.

 erme philosophique bien établi, « idéalisme » est aussi un concept littéraire quoique souvent oublié. Ce concept a en effet pratiquement disparu des principaux dictionnaires de terminologie littéraire. Pourtant, il « était important dans la compréhension de l'art et de la littérature » et « son emprise était forte sur les écrivains, les artistes, les critiques et le public du XIX^e siècle » (Moi, Toril, 2007 : 915). Si « idéalisme » et « réalisme » s'opposent, il n'en reste pas moins que l'un se définit relativement à l'autre. D'ailleurs comme le rappelle Toril Moi, George Sand, qui passait pour le chef de file de l'école idéaliste en littérature, ne venait à se définir elle-même et à réfléchir sur son art personnel qu'au moment où une nouvelle conception de l'art, portée par une nouvelle génération d'artistes, dont Gustave Flaubert était un des représentants, s'imposait à elle. De même, dans le champ de la littérature exotique, le roman colonial (réaliste) se comprend mal sans le roman exotique (idéaliste) de Pierre Loti. Sans doute les théoriciens du « colonialisme littéraire » (Pierre Mille, Roland Lebel, Eugène de Pujarnisclé et Marius-Ary Leblond) définissent-ils le roman colonial en rupture avec le roman exotique. Le titre

de l'essai publié, par Marius-Ary Leblond en 1926, est à cet égard fort significatif: *Après l'exotisme le Loti, le roman colonial*¹.

I. Le roman colonial : contextes

Dès le début du siècle dernier, une nouvelle sensibilité se dessine dans le domaine de la littérature exotique française. L'idéalisme de Pierre Loti étant jugé psychologisant et factice. Un tel changement d'orientation n'est pas innocent ; s'il tient à l'évolution du goût chez le public, il trouve aussi sa justification dans des considérations liées à la politique coloniale.

I.1. Contexte esthétique

L'avènement du roman colonial, aux dires de nombreux auteurs, tient à un changement de mentalité induisant un changement de goût chez le public. Ce dernier, las des « images rosses » ou des « cubismes de syntaxe », se tourne vers le roman cosmopolite² et le roman colonial. Le succès dit « mérité » de Paul Morand est la marque d'un tel changement de vision et de goût. Ce succès, Paul Morand le doit précisément à son réalisme, à sa manière de pénétrer la psychologie passionnelle des types européens de l'après-guerre. Également, l'immense diffusion de *Batoula* (roman colonial, (1921) de son auteur René Maran) est attribuée à une pénétration « érudite », exprimée dans un style lucide, de « la mentalité et de l'érotisme des Noirs les plus primitifs » de « l'Afrique française »³. Tout porte alors

¹ Leblond, Marius-Ary, *le roman colonial*, éd. Vald Rasmussen, 1926

² Les auteurs renvoient à quelques romans cosmopolites et d'aventure publiés entre 1920 et 1924 : *Ariane jeune fille* de Claude Anet (1920) ; *La Vénus internationale* de Pierre Mac Orlan (1923) ; *Oxford et Margaret* de Jean Fuyard (1924) ; *Louis et Irène* de Paul Morand (1924).

³ « C'est une nouvelle humanité que nous réclamons ! À la vérité, ce ne sont point ses images rosses ou quelque cubisme de syntaxe qui firent le succès mérité de Paul Morand, mais la fixation, dans un style constitué par une cinématographique psychologie passionnelle, des types européens de l'après-guerre. Le public a voulu connaître les Irènes de la nouvelles Byzance des affaires, goûter aux Arianes russes, lutiner Margaret d'Oxford, posséder la Vénus internationale : le roman cosmopolite a fait des progrès européens. De son côté, le roman colonial s'est développé avec force, et l'immense diffusion de *Batoula* ne lui est pas venue de sa préface polémique que d'une pénétration érudite de la mentalité et de l'érotisme des Noirs les plus primitifs de notre Afrique, dressés en un livre concis avec un style lucide. La vogue a favorisé les romans coloniaux au point que le Ministère, sortant de sa maladie du sommeil officielle, a créé un Grand Prix de Littérature Coloniale, très recherché et qui a lancé déjà plusieurs auteurs, de Jean Market à André Demaison (...) ». (cité par Dodille, N.).

à penser, comme l'explique Gustave Lanson⁴, que c'est le réalisme du roman cosmopolite et du roman colonial qui explique leur succès auprès du public. Par ailleurs, ce goût pour les romans cosmopolite et colonial est tel que les autorités (le « Ministère ») ont procédé à la création d'un Grand Prix de Littérature Coloniale qui a joué un rôle dans la promotion du roman colonial puisqu'il a permis la découverte de plusieurs auteurs de Jean Market à André Demaison.

I.2. Contexte politique

Sur le plan politique, on vient de sortir de la Première Guerre mondiale. Les anciennes puissances coloniales s'affaiblissent et les colonies sont secouées par des mouvements de contestation. Le concept de politique d'assimilation appliqué jusque-là dans les colonies d'outre-mer s'est révélé inopérant, voire funeste. Les autorités coloniales, notamment françaises, se trouvent alors confrontées à un problème urgent : maintenir la paix dans les colonies et préserver leurs droits sur ces territoires. C'est ainsi qu'une politique coloniale nouvelle dite d'association est mise en œuvre.

II. Conditions d'existence d'une littérature coloniale

II.1. Littérature coloniale : une littérature de coloniaux (P. Mille)

Une littérature coloniale française existe-t-elle ? La question a été soulevée en 1909, par Pierre Mille. Il déclare dans un article du *Temps* (19 août 1909), à propos de ce qu'il était convenu d'appeler la « littérature coloniale »⁵, que cette littérature n'avait de « colonial » que le nom :

⁴ « Tous ces ouvrages sont accueillis avec empressement, et il faut qu'ils soient bien médiocres pour n'obtenir aucun succès. Il semble que le public soit las de fictions et savoure la certitude de la réalité des récits et des descriptions que ces sortes d'écrits lui offrent. Il semble aussi que son éducation esthétique soit au point qu'il est apte à extraire lui-même d'une manière brute les possibilités de plaisir littéraire qu'elle contient, et qu'il se plaise à faire ce travail plutôt qu'à le recevoir tout à fait d'un artiste habile. Il cueille la psychologie et le pittoresque épars dans toutes écritures, et, si peu qu'il en récolte, son effort, autant que son gain, le contente. Enfin, il est vrai aussi que la frivolité d'esprit, l'inaptitude à penser trouvent leur compte à ces lecteurs qui ne présentent que des choses particulières. » (cité par Dodille, Norbert : 177-178)

⁵ Rappelons que le terme de littérature (de voyage) coloniale renvoie, dans une acception très large, à différents genres de textes traitant des colonies et du fait colonial : reportages, mé-

« Or je propose une opinion scandaleuse. C'est qu'il est impossible de répondre parce que la littérature coloniale n'existe pas.

Ne vous frappez pas. C'est que je n'entends pas le mot dans le sens où on le prend d'ordinaire. Une œuvre de littérature coloniale, selon moi, serait celle qui eût été produite dans un pays où les Européens sont transplantés depuis un certain temps, par un de ces Européens qui serait né, ou tout au moins y aurait vécu les seules années où l'on possède une sensibilité, où on pénètre dans leur essence la nature et les hommes : je veux dire celles de l'adolescence et de la première jeunesse. Plus tard, on se contente du pittoresque et de l'utilité.

Et voilà pourquoi il y a vraiment une littérature anglaise : Kipling était un Anglo-Indien.

Mais notre littérature coloniale à nous ! Elle est, du moins pour ses meilleurs ouvrages, l'ouvrage de Français de métropole ! Ce n'est pas de la littérature coloniale, c'est de la littérature de tourisme colonial. (...) »⁶.

Pour Pierre Mille, une littérature coloniale française n'existe pas (ou n'existe pas encore). Pour exister, cette littérature devrait être l'œuvre de coloniaux, c'est-à-dire de Français ou d'Européens qui, s'ils n'étaient pas natifs des colonies, ils y auraient au moins vécu longuement. Seuls les coloniaux seraient en mesure de dire au juste la colonie, de pénétrer l'âme exotique. Un écrivain de métropole en serait incapable étant donné sa propre distance culturelle par rapport au monde qu'il prétend représenter. Un auteur traitant des colonies sans satisfaire cette condition ne peut pas se revendiquer auteur colonial. Le colonial étant l'autre du métropolitain et devant le rester. Il ne devrait pas, ajoute Mille, être comme Leconte de Lisle dans le *Manchy* ou Heredia qui ont produit des textes d'une « sensibilité sincèrement exotique », mais qui ont été « presque immédiatement mé-

moires, carnets de voyage (de route des militaires), etc. Au sens étroit, ce terme ne retient que la littérature de fiction surtout romanesque. Cf. Martine Astier-Loutfi, *Littérature et colonialisme. L'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, *op.cit.*, p. VII.

Suivant cette classification des écrits traitant du fait colonial, il semble que Mille s'en prend plus précisément aux textes romanesques ou poétiques que l'on range, d'habitude, dans la rubrique de l'exotisme et « qui intéresse (nt) la critique littéraire ».

⁶ Pierre Mille, *Barnavaux aux colonies*, Paris : L'Harmattan, 2002, pp. 171-172 ; cité par Norbert Dodille, *Introduction aux discours coloniaux*, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2011, p. 172.

tropolisés »⁷. De ce point de vue, seule la littérature coloniale anglaise satisfait cette condition: « *Kipling était un anglo-indien* ». Dans le domaine français, cette abondante production littéraire dite coloniale des Français de métropole, Mille propose de la qualifier de « littérature de tourisme colonial ».

Cette règle, pour séduisante qu'elle puisse paraître, n'a pas eu de succès auprès des auteurs comme Roland Lebel⁸ et Marius-Ary Leblond. Lebel affirme que les œuvres d'art, notamment celles qui se distinguent par leur beauté et leur utilité, ont rarement été produites par des « hommes engagés dans l'action immédiate » ; une œuvre d'art doit « toujours s'élever à l'humanisme » (Lebel, R. (1921) : 569). Contre Mille, Lebel soutient que la société coloniale est une « société française » ou « une société de la France et de ses colonies » et non une « société de coloniaux » ; ce à quoi il ajoute qu'« une littérature coloniale qui ne serait l'œuvre que d'habitants des colonies s'émietterait en félibrige de créoles ; une littérature coloniale qui ne serait l'œuvre que de colons ou de fonctionnaires prendrait des allures de syndicalisme professionnel. » (*ibid.*). Lebel considère, par contre, que cette littérature doit témoigner d'« une sensibilité forte, humaine, une sympathie puissante qui donne le sens et l'amour de la convergence des pays et des races (...) » (*ibid.*).

⁷ « On m'accusera d'avoir oublié Leconte de Lisle. Oui ... on lui doit le *Manchy* et une ou deux pièces encore d'une sensibilité sincèrement exotique. Mais tout de suite il s'est mis à décrire des condors, de jaguars et des éléphants, toutes bêtes qu'il n'avait jamais pu voir dans son île. Et il en fut de même pour le noble et pur Heredia. Ils furent de très grands poètes, mais ils ont été presque immédiatement métropolisés. », Pierre Mille, *op.cit.*

⁸ « Mais que faut-il pour que ces œuvres appartiennent à cette littérature ? Une opinion séduisante, de Remy de Gourmont et de Pierre Mille, veut qu'une « littérature coloniale » ne puisse vraiment être une littérature coloniale que si elle est une « littérature de coloniaux ». Seuls pourraient trouver l'expression propre de cette forme de la vie humaine qu'est la colonie, ceux qui y auraient été amenés, qui l'auraient faite ou subie leur vie à eux : Français nés aux colonies, ou y ayant vécu, agents de l'œuvre coloniale ou même indigènes en ayant retenu l'empreinte et le bénéfice ; le reste serait propagande ou tourisme, utile peut-être, beau parfois, mais sans la sincérité, la probité que l'on doit exiger de l'œuvre littéraire : au fond, du bavardage ! » Roland Lebel, « Histoire de la Littérature Française », in : *Revue de l'histoire des colonies françaises*, tome 19, n°38, septembre-octobre 1931, (pp. 567-570), p. 568.

URL :

http://www.persee.fr/doc/outre_0399-1377_1931_num_19_83_1072_t1_0567_0000_2, En ligne : Le 15/09/2015, consulté le 25/12/2015

Les Leblond, jugeant « exagérée » la position de Mille, citent treize titres de romans coloniaux, pourtant publiés entre 1896 et 1910 :

Auteurs	Titres	Années
Jules BOISSIÈRE	<i>Fumeurs d'opium</i>	1896, réédité chez Louis Michaud en 1909.
Albert de POUVOURVILLE	<i>L'Annam sanglant</i>	1896
Louis BERTRAND	<i>Le sang des races</i>	1899
Paul CLAUDEL	<i>Connaissance de l'Est</i>	1900
Paul GAUGIN	<i>Noa-Noa</i>	1902, éd. La Plume, réédité chez Grès avec illustration en 1924
Marius-Ary LEBLOND	<i>Les Sortilèges</i>	1902
—	<i>Le Zézère</i>	1903
Jean AJALBERT	<i>Sao Van Di</i>	1905
Robert RANDAU	<i>Les Colons</i>	1905
Pierre MILLE	<i>La Vaste Terre</i>	1906
—	<i>Barnavaux et quelques femmes</i>	1908
—	<i>Louise et Barnavaux</i>	1910
Max ANLEY (Victor SEGALEN)	<i>Les Immémoriaux</i>	1907

(D'après Dodille, N. (2011) : 4-5)

À en croire les Leblond, non seulement le roman colonial existait mais certains textes, dont *Les Barnavaux* de Mille lui-même, ont connu de nombreuses rééditions et traductions, comme le note Dodille.

II.2. Littérature coloniale : changement d'optique

Roland Lebel, dans son *Histoire de la littérature coloniale en France*, définit le « colonialisme littéraire » comme suit :

« L'écrivain colonial ne se reconnaît pas au fait d'avoir traité des sujets coloniaux. Nos colonies ont été l'occasion d'œuvres exotiques qui ne son pas de la littérature coloniale. Celle-ci ne se distingue pas que par le lieu du sujet ; elle a (et ceci est surtout sensible depuis une vingtaine d'années) un caractère propre. Le colonialisme, pour employer la définition de Dominique Braga, réside dans une attitude,

une qualité d'âme, l'assimilation d'une optique nouvelle. L'exotisme est plus romantique que colonial. Exotisme s'oppose à colonialisme, comme romantisme s'oppose à naturisme ... Les auteurs coloniaux ne sont plus des métropolitains de passage qui restent attachés à la mère patrie ; ils ont opté pour la colonie et c'est non plus d'Europe, mais de la colonie qu'ils regardent couler les événements ... le colonialisme en littérature est une forme du mouvement général qui porte les esprits sur une connaissance plus précise, plus complète et plus pratique aussi des choses coloniales.

Aux qualités qu'on exige de l'écrivain, il faut adjoindre des qualités qui sont plus particulières au savant, c'est ainsi que le roman colonial, qui va en quête de la connaissance des âmes, se rencontrer avec les travaux des techniciens qui étudient les mentalités primitives. »⁹ (Lebel, Roland, 1931 : 86)

L'objet colonial, dit Lebel, ne fait pas la littérature coloniale. Les colonies ayant été, en effet, l'objet d'une littérature qui n'est pas coloniale. C'est donc un changement d'optique sur les choses coloniales qui doit présider à une littérature coloniale, au sens colonialiste du terme. Un écrivain est colonial, affirment les théoriciens du roman colonial, s'il s'attache à une connaissance « vraie » des colonies et à une description « minutieuse » de la « psychologie de l'indigène ». Le colonialisme littéraire s'oppose à l'exotisme, tout comme le réalisme s'oppose à l'idéalisme (romantisme). La littérature coloniale se reconnaît à sa valeur cognitive sinon elle n'est qu'une littérature du « tourisme colonial ».

II.2.1. Rupture avec l'exotisme de Loti

Les théoriciens du roman colonial – Pierre Mille y compris – s'en prennent à l'auteur d'*Aziyadé* et à sa conception de l'exotisme. Loti étant pour Mille le contre-modèle de *Kipling*. Tous s'accordent à penser qu'une littérature coloniale ne saurait se concevoir qu'au prix d'une remise en question du principe qui fonde la littérature exotique, celui de l'impénétrabilité de l'âme exotique¹⁰.

⁹ Lebel (Roland), *Histoire de la littérature coloniale en France*, Paris, Larose, 1931, p. 86.

¹⁰ « Leur lecteur ne put pas savoir si ce qu'il y trouve est vrai et l'auteur lui avoue le plus souvent qu'il y a des chances pour que ce ne le soit point, en vertu de ce principe « que l'âme exotique est impénétrable ». Impénétrables furent Chrysanthème, *Rarahu*, *Aziyadé*, d'autres encore. Cela n'empêche pas d'écrire des chefs-d'œuvre, au contraire même, parce que nous sommes en plein romantisme », P. Mille, op.cit.

L'ailleurs, dans la littérature exotique, est le lointain où, comme l'écrit Ernest Babut, « les paysages sont différents de ceux qui servent de cadre à la vie de notre race, partout où les hommes nous paraissent être moins semblables (...) »¹¹, selon l'expression de Ernest Babut. Néanmoins, cet ailleurs, à peine évoqué, sert plutôt de prétexte à la rêverie, à l'imagination et à l'expression d'une subjectivité en quête d'amour, de pureté et d'idéal. Témoin ce passage tiré de *La Galilée* de Loti :

« Les Imans de la Mosquée Verte, assis à l'ombre matinale, commençaient le rêve du jour. Les premières heures du soleil nouveau venaient de les réunir dans leur lieu familier, au bord de la sainte terrasse, sous des platanes centenaires. La mosquée, derrière eux, élevait sa façade de marbre. Et, à leurs pieds, devant leurs yeux contempteurs, la ville de Brousse toute noyée de verdure, dévalait doucement l'abîme lointain des plaines. Ils rêvaient à l'ombre, les Imans de la Mosquée Verte. Les feuilles neuves des platanes étendaient un dôme très frais au-dessus de leurs turbans immobiles. Peu de bruits troublaient leurs flottantes pensées » (cité par Dodille, N. : 22).

Tout dans ce paysage ainsi « décrit » stimule le rêve chez les personnages (les Imans) et à travers eux chez l'auteur au même titre que chez le lecteur. Assis à l'ombre devant la Mosquée Verte, au bord de la sainte terrasse, les Imans ont devant eux, à leurs pieds, un paysage marqué autant par son ouverture que par sa profondeur. Le paysage sinon perçu du moins pressenti est doublé d'un autre qui lui-même s'ouvre sur un autre et ainsi de suite à l'infini, selon le principe d'une ouverture infinie chère aux idéalistes. Au-delà de la ville de Brousse qui est à peine sinon « visible » se trouve une sorte de point de fuite (l'abîme lointain des plaines) inaccessible à l'œil nu. Faute de pouvoir s'y transporter, les Imans, chaque jour, se mettent à rêver cette étendue qui s'offre à « leurs yeux contempteurs »¹². Cet au-delà, inaccessible et pourtant recherché, est un pur Idéal.

¹¹ DODILLE, Norbert, *Introduction aux discours coloniaux*. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, p. 15 (246 pages).

¹² « Ils vont ! Les horizons aux horizons succèdent, Les plateaux aux plateaux, les sommets aux sommets. On avance toujours, on n'arrive jamais. », Victor Hugo, « Les Châtiments », Hetzel-Quantin, s.d. (*Œuvres complètes de Victor Hugo*, pp. 391-398).

Loti, à l'instar des auteurs romantiques ou idéalistes, préfère peindre plutôt ce qu'il rêve que rendre compte de ce qu'il voit. « On voit donc, écrit Corredor-Guinard, surgir un archétype en quête d'exotisme : une fausse rencontre sur le plan documentaire, une réussite poétique, un échec dans le regard porté sur l'autre » (cité par Dordille, N. : 22). Pour Louis Cario et Charles Régismanset, Loti est un voyageur « isolé » qui renonce à toute représentation du monde. Lanson, que les deux auteurs citent, affirme que Loti « exprime son moi dans un décor exotique comme il l'eut exprimé dans tout autre cadre. Nulle objectivité, tout ici est interprétation et ne vaut que comme interprétation. Le monde est vraiment la représentation de l'auteur, rien d'autre. Aussi bien, au point de vue de la littérature exotique. Loti n'a-t-il point fait école. Il n'apporte ni une doctrine, ni une méthode, ni un procédé. Il est un splendide isolé. ». Dans *Aziyadé*, par exemple, le paysage n'est qu'un miroir qui réfléchit l'âme de celui qui le regarde. Loti déclare, dans son *Discours de réception à l'Académie française* : « Je n'ai jamais composé un livre, moi, je n'ai jamais écrit que quand j'avais l'esprit hanté d'une chose, le cœur serré d'une souffrance, – et il y a beaucoup de moi dans un livre »¹³.

D'autre part, dans le roman de Loti comme dans *Indiana* de Georges Sand, les références aux colonies sont sinon absentes du moins peu fréquentes¹⁴. Les colonies suscitent chez lui du dégoût et reprend la route vers un monde semblable à celui de Paul et Virginie¹⁵ : un monde différent, mystérieux, féérique et authentique. En se rendant à Alger, Loti remarque que cette ville est déjà française : elle n'est plus la même ; elle a perdu¹⁶ sa « virginité »¹⁷, pour reprendre le

¹³ P. LOTI, *Discours de réception à l'académie française*, Calmann-Lévy, p. 37, cité par Bruno VERCIER in : « Loti , Ecrivain en son temps », *Loti en son temps*, Colloque de Paimpol 22, 23, 24 et 25 juillet 1993, Presses universitaires de Rennes, 1994, p. 18

¹⁴ Pratima Prasad, « Espace colonial et vérité historique dans Indiana », *Études littéraires*, vol. 35, n°2-3, 2003, p. 71-85. Url : <http://id.erudit.org/iderudit/010526ar>, DOI : 10.7202/010526ar, consulté le 13/01/2016

¹⁵ « Paul et Virginie n'avaient ni horloge, ni almanachs, ni livres de chronologie, d'histoire, et de philosophie. Les périodes de la vie se réglaient sur celles de la nature. ») Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, 1966, p. 111 ; cité p. 77,

¹⁶ Comme le note A. Quella-Villéger : « Pour Loti, Alger n'est plus l'Algérie. Alger est plus européenne, plus française que d'autres villes du Maghreb. Même dans la Kasbah, il retrouve des marins, des prostituées ... Alger le déçoit. », REF

¹⁷ « Ce qui fait le charme et l'attrait de l'Ailleurs, de ce que nous appelons exotisme, ce n'est point tant que la nature y soit plus belle, mais que tout nous y paraît neuf, nous surprend et

terme d'André Gide. Même la Kasbah d'Alger, qui devait rester semblable à elle-même, le déçoit : elle « est déjà trop corrompue et dégénérée pour lui »¹⁸. « Il pense que le pays authentique il le trouvera, dans l'intérieur, en se dirigeant vers le sud, pour le Maghreb » (Sebbar, Leïla : 224)¹⁹. Aussi préfère-t-il tourner le dos non seulement à la France mais à tout ce qui est français, en voyageant à cheval, en allant vers le sud algérien à la quête de ce qui le ferait rêver.

II.2.2. Roman colonial : une œuvre réaliste

Contre l'exotisme de Loti, les théoriciens du roman colonial préconisent un nouvel exotisme qui se voudrait « objectif », « sérieux » et « vrai ». Se réclamant du réalisme, ils postulent que le monde est intelligible et par conséquent l'ailleurs est connaissable. « Le réalisme, disent les Leblond, est d'abord indispensable au colonial qui présente au public européen, avec l'autorité du vrai, types et décors exotiques » (Leblond, M.-A. : 12). En inscrivant le roman colonial dans le sillage de l'école réaliste appelée parfois école du « document humain »²⁰, les Leblond entendent mettre la littérature exotique en phase avec l'esprit de leur temps : point de récits de divertissement mais d'instruction publique.

« Aujourd'hui, dans le roman colonial, nos camarades et nous, entendons révéler *l'intimité des races et des âmes* de colons et d'indigènes ; il n'est plus seulement une machine à décors et une machine à aventures, il aborde les revendications et les grands problèmes sociaux ou

se présente à notre œil dans une sorte de virginité. », A. Gide, Journal, 1889-1939, p. 1236 (2.8.1935) ; cité par Leondi Heller in : Décrire les exotismes : quelques propositions », *Études de lettres* (En ligne), 2-3/2009, mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <http://edl.revues.org/447>; DOI : 10.4000/edl.447, §21.

¹⁸ L. Sebbar, A. Quella-Villéger, *op.cit.*, p. 224

¹⁹ Leïla Sebbar, Alain Quella-Villéger, « Les nouvelles algériennes de Pierre Loti », *Algérie Littérature/Action* - n°41, (pp. 221-226), p. 224, URL : <http://www.revues-plurielles.org/>, consulté le 25/09/2015.

Voir aussi Pierre Loti, *Nouvelles et récits*, Guy Dugas et Alain Quella-Villéger édés, Omnibus, 2000

²⁰ Jean-Marie Seillan, « La littérature contre le document : le cas des romanciers de la Revue des Deux Mondes », *Fabula / Les colloques*, Ce que le document fait à la littérature (1860-1940), art. publié le 16 septembre 2012, §1.

Url : <http://www.fabula.org/colloques/document1756.php>, page consulté le 01 janvier 2016.

spirituels qu'on ne trouvait jusqu'ici que dans les romans métropolitains de Balzac, de Zola ou de Bourget »²¹.

Dans cette perspective, l'auteur colonial serait le témoin du monde moderne et le roman colonial un moyen et non des moindres de connaître et de faire connaître les réalités coloniales. Les Leblond recommandent la méthode scientifique dans le domaine de la représentation littéraire et ambitionnent alors de faire du roman exotique français, à la suite de Zola, « une enquête générale²² » sur les êtres et les choses d'outre-mer, ou encore une science humaine dont l'objet est les colonies, la méthode d'investigation est l'observation du terrain²³.

La « véritable littérature coloniale », écrivent les Leblond, doit « s'appuyer sur la connaissance du terrain décrit » et « doit aller jusqu'à l'âme » (Leblond : 9). Les Leblond recommandent aux romanciers de faire « âme rase » de leur subjectivité. C'est ainsi que les romanciers coloniaux transportent se détournent de l'exotisme de pacotille, abandonnent les idylles de cœur et transportent la méthode naturaliste dans les colonies : mènent des enquêtes, recueillent des « documents humains », conformément à la méthode scientifique telle qu'elle est exposée par Auguste Comte dans son *Cours de philosophie positive*. Nul besoin de rappeler que depuis le XIXe siècle, la science jouit d'un tel prestige qu'elle devient une « source de légitimité » à laquelle tout écrivain doit puiser pour prétendre à la carrière littéraire »²⁴. Roland Lebel, dans *Histoire de la littérature coloniale en France*, affirme que les écrivains coloniaux « édifient leurs romans sur des découvertes solides et étendent la portée de leur œuvre en

²¹ Marius-Ary LEBLOND, *op.cit.*, p. 8 ; ce sont les auteurs qui soulignent.

Cf. Pierre HUBAC, *Avenir et Mission de la Nouvelle Littérature coloniale*, Carthage : Editions de la « KAHENA », 1931, (Manifeste présenté au premier Congrès de Littérature Coloniale Française (juin 1931) et diffusé par radio Colonie le 06 juin 1931.

²² Émile Zola, « Le roman expérimental », IV, texte publié dans *Le Messager de l'Europe* le 19 octobre 1879 ; repris dans *Le roman expérimental* (1880), éd. Aimé Guedj, Paris, Garnier-Flammariion, 1971, p. 85, cité par Jean-Marie Seillan (2012), *op.cit.*, §1

²³ C'est ainsi que, selon Pierre Jourda, « [L]a description colorée du décor le cède à l'étude des âmes ; la sensibilité s'exerce moins que ne se déploie l'intelligence. On transporte à la colonie les méthodes naturalistes : le livre colonial devient objectif et documentaire ; l'observation exacte l'emporte sur l'analyse sentimentale. ». Pierre Jourda, *op.cit.*, p. 222

²⁴ Christophe Charles, *Naissance des « intellectuels » (1880-1900)*, Paris, Minuit, 1990, p. 35.

l'ouvrant à des considérations non seulement psychologiques mais éthiques et sociales » (Lebel, R., 1921 : 79)²⁵. C'est cette scientificité revendiquée par Lebel et les Leblond que réaffirme Pierre Jourda dans son essai sur l'exotisme publié en 1939 : « Son apport psychologique, sa valeur documentaire sont sans prix²⁶ » (Jourda, P., 1970 (1939) : 218), mais il regrette que cet excès de réalisme diminue la portée littéraire des œuvres coloniales.

II.2.2.1 Ruptures

a) Rejet du réalisme brut et pessimiste

Si les Leblond préconisent le réalisme-naturalisme comme esthétique d'écriture, ils refusent d'enfermer le roman colonial dans un réalisme 'brut', 'grossier', voire 'pessimiste' de Flaubert ou de Zola. *Madame Bovary* de Flaubert étant l'histoire d'un échec. Cette vision du monde, négative, des réalistes de la deuxième moitié du XIXe siècle serait antinomique avec la vision optimiste et la visée impériale de la littérature coloniale. Le roman colonial doit plutôt livrer l'histoire d'un succès. Les Leblond semblent alors souscrire à une acception élargie du réalisme comme, vraisemblablement, celle des Goncourt²⁷. C'est du moins l'idée qui se dégage des sujets qu'ils recommandent aux romanciers coloniaux :

« Les grandes questions des mines, du négoce, de l'administration, de la religion, voilà les beaux sujets du roman colonial où l'écrivain, avec la dignité d'une esthétique féconde, puisse faire vraiment œuvre de psychologie et d'acte de création. Le merveilleux humain n'est pas seulement dans la bonté et la noblesse de certaines races indigènes, mais dans le courage et le labeur des colons, dans les facultés encyclopédiques de l'officier administrateur, dans l'héroïsme de la charité prodiguée par les missionnaires. », (Leblond : 63).

²⁵ Roland Lebel, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Larose, 1921, p. 79

²⁶ Pierre Jourda, *L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, tome 2, Du romantisme à 1939, Genève, Slaktine Reprints, 1970 [1939], p. 218.

²⁷ « Le Réalisme, pour user du mot bête, du mot drapeau, n'a pas en effet l'unique mission de décrire ce qui est bas, ce qui est répugnant, ce qui pue, il est venu au monde aussi, lui, pour définir, dans l'écriture artiste, ce qui est élevé, ce qui est joli, ce qui sent bon, et encore pour donner les aspects et les profils des êtres raffinés et des choses riches. » Edmond Goncourt, *Les frères Zemganno*, Paris, G. Charpentier, 1879, Préface, p. VIII.

Abandon de l'exotisme et inscription du colonialisme littéraire dans le réalisme, tels sont, les deux premières caractéristiques du roman colonial. Les romanciers deviennent ces témoins du monde moderne qui se livrent à un travail sérieux, objectifs sur des problèmes des temps modernes ; ils sont appelés à adopter la posture des savants en faisant œuvre de psychologie et de création. Le but n'étant pas de divertir le lecteur mais de l'instruire.

b) Rejet du scientisme de Zola

Les Leblond rompent aussi avec l'idéologie du désintéressement qui semble caractériser le réalisme littéraire du XIX^e siècle, si l'on en croit Henry Céard, dans la revue *L'Artiste*²⁸, selon qui le romancier doit s'en tenir au réel en faisant abstraction des considérations d'ordre éthique, politique ou religieux.

Pour les théoriciens du colonialisme littéraire, l'idéologie du désintéressement est contraire à la vocation impériale du roman colonial. Aussi les Leblond inscrivent-ils le roman colonial dans le sillage du roman psychologique de Paul Bourget. Figure de proue du « roman à thèse » et l'un des principaux théoriciens du roman psychologique²⁹, Paul Bourget passe pour un critique antinaturaliste. Dans sa *Physiologie de l'amour moderne*, il reproche aux psychologues moderne de réduire la psychologie, science de l'âme, à n'être qu'une branche de la physiologie, et, de ce fait, de « parler de l'âme humaine comme on parle des triangles et des carrés, (...) des roues et des cylindres »³⁰. Rompant à la fois avec un idéalisme pur sans prise aucune avec le réel, et avec un réalisme brut et désintéressé, les Leblond semblent opter pour une esthétique de la « juste mesure ».

²⁸ Henry Céard qui définit l'art contemporain (réaliste) en ces termes : « L'art contemporain est (...) essentiellement athée ; essentiellement anarchique ; essentiellement immoral. Athée, parce qu'il représente son époque, et qu'aujourd'hui la science a montré que le ciel était vide et qu'il n'y avait pas de dieux ; anarchique, parce que les républiques lui demanderaient une utilité qu'il ne peut pas leur donner, et que les monarchies exigeraient des missions qu'il leur refuse ; immoral parce qu'il ne prend pas parti pour rien, qu'à ses yeux vice et vertu, crime ou haut fait, tout à la même valeur. Il n'a pas d'idéal, et ne cherche le beau que dans l'observation scrupuleuse, la grandeur que dans l'exactitude à tout prix ». Henry Céard, « La lettre de la fin », *L'Artiste*, n°47, Bruxelles, 25 novembre 1877.

²⁹ Cf. Yehashua Mathias, « Paul Bourget, écrivain engagé », in : Vingtième Siècle, revue d'histoire, n°45, janvier-mars 1995, pp. 14-29, (En ligne) le 15/10/2015, consulté le 08/02/2016. Doi : 10.3406/xxs/1995.3379

Url : http://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1995_num_45_1_3379.

³⁰ Réf.

c) Pour un réalisme idéal

Enfin, les Leblond ne rompent pas définitivement avec l'idéal, ils le subordonnent au réel. « Du réalisme se dégagera naturellement l'idéalisme car il excelle à faire rayonner l'inconnu, l'inédit, en un mot, le merveilleux des hommes et des choses d'outre-mer, presque d'outre-tombe » (Leblond : 13). L'idéal, pour les écrivains coloniaux, trouve son principe premier, non dans une origine inconnue, mystérieuse comme chez les idéalistes, mais bien dans le réel. Le roman colonial, selon les Leblond, doit garder pied dans le domaine réel, mais ne doit pas omettre de témoigner de la présence de l'idéal dans le réel.

Il n'est pas question pour les romanciers coloniaux de simplement décrire la réalité des colonies d'outre-mer ni de la reproduire dans son intégralité (cela étant une utopie)³¹, mais surtout de faire de leurs romans une source d'informations sur les colonies à l'usage du lecteur métropolitain. Cela fait que ces « ces témoins de l'univers », pour reprendre l'expression d'Eugène Pujarnisclé, ne racontent pas tout, qu'ils procèdent au tri des situations qui auraient un sens pour le lecteur. Si Flaubert se dit ne s'intéresser qu'à des personnes intelligentes, les romanciers coloniaux, quant à eux, visent un large public, qu'ils veulent instruire, éduquer.

II.2.2.2. Enjeux : faire connaître et faire aimer les colonies

Les colonies d'outre-mer, voilà un nouvel horizon qui se dessine au roman exotique, indiquent les Leblond. Les théoriciens du roman colonial, s'ils n'approuvent pas l'horizon des idéalistes, ils ne nient pas l'existence de l'horizon tout court.

L'horizon des écrivains coloniaux est, pour l'essentiel, géopolitique : les territoires d'outre-mer constitueraient alors une source d'inspiration aussi bien pour les écrivains coloniaux que pour les politiques et représenteraient un facteur de renouvellement et de rayonnement de la France et de sa littérature. En outre, cet horizon, s'il comporte une part d'inconnu, il n'est pas pour autant inconnaisable. C'est parce que cet horizon est demeuré pendant longtemps mysté-

³¹ Flaubert écrivit à Huysmans : « L'art n'est pas la réalité, quoiqu'on fasse, on est obligé de choisir dans les éléments qu'elle fournit », en fonction des effets à produire.

rieux que les Leblond recommandent aux écrivains coloniaux de s'atteler à un travail d'envergure : explorer les choses et les êtres d'outre-mer et les faire connaître (les rendre familiers) aux Français de l'Hexagone : c'est donc un monde nouveau qui est visé, une nouvelle humanité à construire.

« C'est une nouvelle humanité que nous réclamons », proclament les Leblond (: 6)³². Pour cela, les romanciers coloniaux, recommandent les Leblond, doivent s'affranchir des limites de leur territoire familial, faire « âme rase » de leur propre culture pour « s'éclater vers l'autre ». L'horizon des écrivains coloniaux devient un objet de quête parce qu'il est un objet de désir. Aussi faut-il rompre avec le subjectivisme et l'exotisme de Pacotille de Loti³³. Cela est d'autant plus nécessaire que, comme le rappelle Midiohouan, « dans la conscience du plus grand nombre des Français de l'époque, « exotique » pouvait s'opposer à « national » (: 127) ; ce qui va à l'encontre de l'idée coloniale selon laquelle les territoires d'outre-mer font partie intégrante du domaine français ; ce sont donc des « possessions françaises » et non des contrées lointaines, étrangères ou exotiques :

« Continuer de dire « exotique » était donc travailler consciemment ou inconsciemment contre l'idée d'une extension du domaine français lancée résolument après 1870 pour sauvegarder l'orgueil national, et – ceci était loin d'en être l'unique motivation – et effacer les déboires de l'Alsace-Lorraine. » (Midiohouan :124)

Rappelons avec Lebel que la littérature coloniale est fille de l'expansion coloniale : « L'expansion coloniale est le fait marquant de notre histoire au lendemain des revers de 1870 ... cette expansion coloniale a inauguré un mouvement littéraire qui s'est développé avec une vigueur croissante et qui dominera peut-être l'humanisme du

³² Midiohouan souligne en note 12, que « Par « révélation d'humanité » ou « humanité nouvelle ». Leblond entendait la confirmation de la supériorité raciale de l'homme blanc et le catalogue des preuves de progrès de la lumière de l'esprit au sein de la lointaine barbarie. La littérature coloniale devait mettre en valeur la vigueur conquérante de l'homme blanc. »

³³ « Le romancier colonial doit désormais abandonner l'idylle exotique surannée qui grouille de tous les poux du romantisme, encore plus la hideuse recambole d'un faux réalisme puisé aux bavardages des bouges saïgonnais ou des popotes algéroises ; les grandes questions des mines, du négoce, de l'administration, de la religion, voilà les plus beaux sujets du roman colonial où l'écrivain, avec la dignité d'une esthétique féconde, puisse faire vraiment œuvre de psychologie et acte de création. », ordonnaient les Leblond. Leblond, *op.cit.*, p. 63.

XXe siècle. La littérature coloniale est née lentement du succès de nos différentes conquêtes » (Lebel, R. : 75).

Les romanciers coloniaux et leurs commanditaires ambitionnent de « briser toute velléité de rapports imaginaires des métropolitains avec les colonies » (Midiohouan :125) ; leur faire prendre conscience de l'importance pour la France de conserver durablement ses « possessions » d'outre-mer en leur donnant une juste perception sur l'œuvre civilisatrice dont s'acquitte la France dans ce qu'ils doivent désormais considérer comme « les autres Frances ». Les théoriciens du roman colonial sont persuadés que seule l'œuvre du romancier colonial est à même de propager une conscience impériale fondée sur la connaissance de la psychologie des populations de l'Empire colonial. La force persuasive du roman colonial, soutient Eugène Pujarnisclé, est telle que la production littéraire est sans commune mesure avec « les lourds volumes » composés par « l'économiste, le géographe et l'archéologue ». Pour ces théoriciens, le roman colonial se propose de montrer ce que les ouvrages théoriques peinent à démontrer.

« Deux besoins essentiels du public, du pays, dominant l'évolution du genre : on sent que la France ne peut plus tenir son rang en Europe, ni peut-être même vivre, qu'en s'appuyant sur son empire d'outre-mer, qu'il lui faut s'attacher étroitement et durablement cet empire. D'où approfondissement de l'Exotisme qui était surtout chez Loti un déploiement de décors, un enrichissement de l'individualisme et un impressionnisme orientaliste en Littérature Coloniale. Le colonialisme devient la plus grande Province du Régionalisme. » (Leblond : 7-8)³⁴.

En somme, l'éducation coloniale des habitants de l'Hexagone consiste à leur faire connaître dans la perspective de leur « faire aimer »³⁵ les « possessions françaises » en leur donnant « le goût de l'Afrique »³⁶. Elle consiste aussi à sensibiliser les métropolitains au

³⁴ Ces propos font écho au discours tenu par le républicain Léon Gambetta à Angers, en 1872 : « Pour reprendre véritablement le rang qui lui appartient dans le monde, la France se doit de ne pas accepter le repliement sur elle-même. C'est par l'expansion, par le rayonnement dans la vie du dehors, par la place qu'on prend dans la vie générale de l'humanité que nations persistent et qu'elles durent ; si cette vie s'arrêtait, c'en serait fait de la France ».

³⁵ Leblond (M. et A.), *Anthologie coloniale pour faire aimer nos colonies*, Paris, Larousse, 1908

³⁶ Cf. préface de M. Delafosse au Livre du pays noir, anthologie de la littérature africaine de Roland Lebel, Paris, éditions du Monde Moderne, 1927, 211 p.

« fait colonial », à renforcer chez eux la conscience coloniale. « N'est-il pas significatif de voir le Portugal, attribuant le recul de la conscience coloniale en ce pays à l'absence d'ouvrages romanesques sur les colonies, instituer deux importants prix annuels pour les meilleurs romans coloniaux ? », fait remarquer Lebel (: 88).

II.2.2.3. Exemples

Le roman colonial, réaliste, se distingue nettement du roman exotique, idéaliste, non seulement au niveau des stratégies d'écriture, mais aussi au niveau des sujets choisis et de la méthode utilisée par les écrivains dans leur approche des colonies. Pourtant, s'il est vrai que le roman colonial prétend faire connaître les colonies aux métropolitains, il n'en demeure pas moins qu'il reste profondément un roman de propagande, colonialiste. Toutes les « informations » recueillies font office d'arguments par l'exemple servant une seule thèse : la mission civilisatrice de la France dans ce qu'il était convenu d'appeler « les autres Frances ». Les romanciers coloniaux cherchent en effet à mettre en évidence l'apport de la colonisation dans les colonies sur les plans social, économique, technique, etc.

a) Publié quatre ans avant l'indépendance du Maroc, en 1952, *Santana* de Jérôme Moralès transporte le lecteur aux années avant la pénétration française au Maroc. L'histoire se déroule au nord-est marocain, à la Moulouya, durant la période de 1895 à 1907. *Santana*, ainsi que l'indique son auteur dans la préface, est un roman à visée moralisatrice.

Jérôme Moralès opte pour un personnage-héros d'origine espagnole, dénommé Rodriguez y Sanchez Jeronimo. À son arrivée à la Moulouya, dans des circonstances particulières, il se convertit à l'Islam et devient un « Marocain musulman », surnommé « Santana el Djebli ». C'est en tant que Marocain musulman qu'il intervient auprès des tribus de cette région du Maroc oriental pour les persuader de faire appel aux Français pour qu'ils entreprennent au Maroc ce qu'ils ont réalisé en Algérie : « L'unique moyen ne peut venir que des Français. Seuls ils peuvent amener (ici, comme ils l'ont fait en Algérie, l'ordre et le progrès. » (*Santana* : 84). Dans le roman de Moralès, l'Algérie française fonctionne comme un argument par l'exemple érigeant la France colonisatrice comme patrie civilisatrice. La stratégie

argumentative mise en œuvre dans *Santana* repose, pour l'essentiel, sur l'opposition entre le Maroc précolonial et l'Algérie française.

« - La mission d'humanité et d'ordre assumée par la France en Algérie doit l'amener, nécessairement, à intervenir plus tard au Maroc. Ce geste est nécessaire et humain, crois-moi, elle l'accomplira ...

- Ainsi parlait souvent Santana (...) ». (*Santana* : 40-41).

À la fin du récit qui coïncide avec la mort du héros, l'auteur (Jérôme Moralès) se substitue au narrateur pour expliciter la leçon de l'histoire :

« Le jour même où Santana retournait au lieu où il avait abordé la terre marocaine, Mimouna, son épouse désertait la vie aussi ...

Mais Santana n'est pas mort, si son corps physique n'existe plus, son corps psychique reviendra sur cette terre, dans une vie nouvelle ; avec le même caractère, il recommencera une carrière douloureuse et utile pour servir encore l'humanité, pour servir une cause avec élan et désintéressement et ainsi toujours.

Qu'importe la religion, la nationalité, la race, toutes ces divisions de surface qui font germer les haines. Sous tous les cieux les hommes d'élite vivent, meurent dans une lutte continue contre l'ignorance, contre la puissance du crime ...

Santana est mort humblement, tristement, mais il n'est pas mort en vain, car dès 1910 des écoles s'ouvrent, des médecins combattent toutes les épidémies et, peu à peu, la vie économique fleurit dans ce Maroc enfin calme et policé. (...) » (*Santana* : 138-139)

En somme, la « leçon » est que la colonisation française n'était pas une affaire de trafic mais de civilisation et d'humanisme³⁷.

b) Le récit de voyage de Henriette Celarié est principalement consacré aux harems de Marrakech. Profitant de son statut de femme, Celarié a eu à plusieurs reprises l'occasion d'accéder à des lieux interdits aux hommes : les harems. Au cours de ses multiples rencontres et entrevues avec les femmes de Marrakech, Celarié fait remarquer que les femmes marocaines aspirent à avoir les mêmes droits que leurs semblables françaises. Henriette Celarié en arrive ainsi à « prouver », sur le mode de la fiction, que la condition de la femme orientale n'est pas aussi immuable que le croyaient ses prédécesseurs.

³⁷ Cf. Tasra, Saïd, « L'oriental marocain. De 'la cité de la peur' à un 'modèle' d'exploitation coloniale », Revue *Littérature & Sciences humaines*, n°1/2018, pp. 95-98.

Toutefois, la question de la condition de la femme ne semble pas, aux yeux de Henriette Celarié, être résolue définitivement dans la société orientale, marocaine en l'occurrence. En se demandant « (...) mais le moyen ? », Henriette Celarié montre que si la question paraît être résolue cognitivement (au niveau des représentations), elle est loin d'être tranchée politiquement.

De ce point de vue, les romanciers coloniaux se donnent le rôle d'éclaireurs, de précieux adjouvants pour les politiques. Jean Renaud, dans son roman *Le bout de rail*,³⁸ met en scène deux catégories de personnages qui s'affrontent dans l'Empire colonial français, à savoir ceux qu'il appelle les « errants » et les « aventuriers »³⁹. Alors que les premiers (les errants) sont décrits comme ayant des qualités humaines exceptionnelles (droiture, courage, endurance...), les derniers, paresseux, malhonnêtes ..., font tout pour avorter l'entreprise coloniale française en semant la haine et le désordre dans les colonies. En dédiant son roman aux errants, ceux par qui les colonies parviennent à la transformation totale, Jean Renaud entend pointer du doigt l'œuvre néfaste de ces aventuriers et en avertir les responsables coloniaux. Ces équipes d'aventuriers, indique-t-il dans la préface, se constituent principalement des Allemands, des Italiens, des Anglais et des Russes, tous jaloux de l'extension du domaine français. Ainsi, les révoltes qui secouaient les colonies s'expliquaient par l'influence des Anglais et des Allemands, comme le note Bernard Jahier⁴⁰, alors que la réalité fut tout autre : « les révoltes sont toujours des mouvements nationaux (...) », écrit Astier Louffi (: 91).

³⁸ Jean Renaud, *Le bout de rail*, Amiens : Édition Édgar Malfère, 1927

³⁹ « Il y a, écrit-il, deux clans qui s'affrontent dans ce pays [*le Maroc*] : les errants et les aventuriers. Les errants ce sont les soldats, les colons qui triment, qui s'esquintent, qui suent, qui crèvent, les hommes dont les sacrifices jalonnent avec des croix les chemins par lesquels passeront demain, tenez, la voie dont vous serez l'un des ingénieurs, la locomotive qui glissera sur ses rails, les wagons ; et les aventuriers : tout ce qui suit, ou tout ce qui précède le soldat ou le colon, et dont la mentalité est celle du « Bout de rail » de l'Indochine », *ibid.*, p. 37

⁴⁰ « L'un des effets finalement logiques de cette célébration civilisatrice de la France consiste à réactiver les stéréotypes anglophobes et creuse l'opposition supposée entre les objectifs respectifs de la colonisation française et la colonisation britannique. », Bernard Jahier, « L'apologie de la politique coloniale française dans la littérature pour la jeunesse avant 1914 : un soutien sans limites ? », *Strenae* [En ligne], 3/2012, mis en ligne le 22 janvier 2012, consulté le 25 juin 2015. Url : <http://strenae.Revues.org/503>. Doi :10.4000/strenae.503, §31.

Questions

Le roman colonial a-t-il contribué à faire connaître les colonies à la métropole ? A-t-il joué un rôle dans l'éducation coloniale des métropolitains ?

Une réponse objective à cette question paraît impossible. La raison, évidente, en est que pour savoir si ces romanciers ont effectivement touché le grand public, il faudrait effectuer, comme le suggère Boussif Ouasti, une sociologie du livre. Il faudrait « recenser les tirages de chaque livre et revues publiés à l'époque du protectorat et étudier leur diffusion pour cerner le nombre et la catégorie des lecteurs qui ont été influencés par ces écrits » (Ouasti, B., 1999 : 25). C'est là évidemment une vraie gageure.

Pourtant, une réponse négative paraîtrait vraisemblable ; et ce pour au moins deux raisons. La première en est que les « livres parus à cette époque n'avaient pas eu le succès escompté dans la mesure où rares étaient les ouvrages qui ont été réédités et leur tirage était réduit. D'ailleurs témoin la rareté de ces livres disponibles surtout dans les grandes bibliothèques spécialisées », note Ouasti (: 33). C'est ce que certains romanciers coloniaux ne nient pas. Jérôme Morales déplore, dans la préface à son roman *Le boxeur*, que son livre, *Santana*, pourtant un hommage rendu « exclusivement » à la mission civilisatrice de la France, sommeille encore dans les archives des *Nouvelles littéraires*:

Ce livre est bien notre troisième roman... Nous lui souhaitons un meilleur sort que ses deux aînés, qui ne sont encore, hélas, que des « héros de l'ombre » ...

Le premier, intitulé « Santana », sommeille dans les archives des « Nouvelles littéraires », à Paris. Cependant, il rend un juste hommage à l'œuvre civilisatrice de la France. L'action se déroule dans le Rif et l'histoire se situe bien avant la venue des Français au Maroc.

(...)

*Deux œuvres, par conséquent, mises au service exclusif de la « Sainte paix ».
Deux œuvres, hélas, encore non éditées ...⁴¹*

La seconde en est que le roman colonial est dans le fond, comme nous l'avons vu *supra*, un discours sur soi, plutôt que sur l'autre. Les ro-

⁴¹ J. MORALES, *Le roman d'un boxeur*, Casablanca : Editions A. Moynier & C^{ie}, 1951, p. 7. (Les italiques sont de l'auteur)

manciers coloniaux, en réactivant dans leurs fictions les mythes fondateurs de la colonisation française, ne font que servir au lecteur métropolitain ce à quoi il devait s'attendre. Le roman colonial, malgré toutes les informations qu'il charrie sur les colonies, se donne à lire comme une défense, vulgarisation, illustration, voire une confirmation, sur le mode littéraire, de l'Idée coloniale telle que formulée par Jules Ferry en 1885 :

« Est-ce que quelqu'un peut nier qu'il y a plus de justice, plus d'ordre matériel et moral, plus d'équité, plus de vertus sociales dans l'Afrique du Nord depuis que la France a fait sa conquête ? »⁴²

Pour conclure

L'idée à retenir est que le roman colonial se définit sur le plan esthétique mais aussi sur le plan idéologique en rupture avec l'idéalisme de Loti et avec le réalisme cru de Zola. Pourtant, les romanciers coloniaux s'inscrivent dans un « réalisme idéal » où l'idéal serait dérivé du réel, comme le préconisent les Leblond. Dans leurs descriptions des réalités coloniales, les romanciers coloniaux semblent s'en tenir à ce qui servirait d'argument en faveur de la colonisation. Aussi le roman colonial est-il, fondamentalement, un roman de propagande, un roman colonialiste, il est vrai. Ainsi que le rappelle Norbert, le public-cible des romanciers coloniaux, n'étant que le lecteur parisien, demeure « le premier paradoxe de la littérature coloniale » : pour se faire lire, ces romanciers se doivent de répondre à l'horizon d'attente de leur lecteur et par là à « lui servir les stéréotypes auxquels il doit s'attendre » ; d'où le recours aux images, aux histoires, aux fictions (à l'exercice de l'imagination) pour diriger l'attention du lecteur dans une direction précise par l'invention et l'évaluation des scénarii possibles. Sans doute les romanciers coloniaux ne font-ils, dans la plupart des cas, que diffuser, vulgariser la doxa coloniale de la III^e République ainsi définie par Jules Ferry dans

⁴² Cité par R. Girardet, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La table ronde, p. 102, sqq. L'académicien Ernest Lavisse reprend la même idée en ces termes : « Un pays noble comme la France a mis fin aux ravages des bandits venus de Chine. Dans l'Afrique du nord, elle a empêché les peuples qui lui sont soumis de se battre les uns contre les autres. Dans l'Afrique occidentale, elle a fait cesser l'esclavage et a mis fin aux atrocités de petits rois pillards et massacreurs. Partout, elle enseigne aux populations le travail. Elle crée des routes, des chemins de fer, des lignes télégraphiques. (...) La France a créé des écoles dans ses colonies. Elle s'efforce et s'efforcera de plus en plus d'instruire ses sujets et de les civiliser. », Réf. ?

son discours à la Chambre du 28 juillet 1885 : « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles sont le devoir de civiliser les races inférieures »⁴³. Cette idée est reprise de façon systématique par tous les auteurs coloniaux. Aussi ceux-ci ne font-ils que donner forme, à travers leurs fictions, au discours officiel sur la colonisation et sur les colonies. Selon ce discours, la France est investie du de faire accéder les peuples qui sont sous sa domination à la modernité et de leur apporter l'héritage des Lumières : la liberté, l'éducation, le respect des droits de l'homme.

En témoignage, les romans postcoloniaux qui, revenant sur la période coloniale, mettent en avant les contradictions du colonialisme (Cf. *La chute de Tanger*), dévoilent la partie cachée de la colonisation (cf. *La dame au grand chapeau*) et pointent du doigt les erreurs de jugement commises par les romanciers coloniaux (Cf. *Marrakch médine*).

Références

- ASTIER-LOUTFI, Martine, *Littérature et colonialisme. L'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914, op.cit.*, p. VII.
- BÉTEILLE, Arlette, « Où finit Indiana ? Problématique d'un dénuement », 1983
- DODILLE, Norbert *Introduction aux discours coloniaux*. Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011, p. 15 (246 pages).
- HELLER, Leondi Heller in : Décrire les exotismes : quelques propositions », *Études de lettres* (En ligne), 2-3/2009, mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 16 septembre 2015. URL : <http://edl.revues.org/447>; DOI : 10.4000/edl.447, §21.
- JOURDA, Pierre, *L'exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand*, tome 2, Du romantisme à 1939, Genève, Slaktine Reprints, 1970 [1939], p. 218.
- LEBEL, Roland, « Histoire de la Littérature Française », in : *Revue de l'histoire des colonies françaises*, tome 19, n°38, septembre-octobre 1931, (pp. 567-570), p. 568.
- URL : http://www.persee.fr/doc/outre_0399-1377_1931_num_19_83_1072_t1_0567_0000_2, En ligne : Le 15/09/2015, consulté le 25/12/2015

⁴³ Cité par R. Girardet, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La table ronde, 1972, p. 102 sqq.

- LEBLOND, Marius-Ary, *le roman colonial*, éd. Vald Rasmussen, 1926
- P. LOTI, *Discours de réception à l'académie française*, Calmann-Lévy, p. 37, cité par Bruno VERCIER in : « Loti , Ecrivain en son temps », *Loti en son temps*, Colloque de Paimpol 22, 23, 24 et 25 juillet 1993, Presses universitaires de Rennes, 1994
- MOI, Toril, « Henrik Ibsen et l'idéalisme. Repenser l'histoire littéraire du XIXe siècle », *Études germaniques*, 4/2007 (n°248), pp. 915-932), Trad. Fr. par Nathalie Dupont. Url : www.cairn.info/revue-etudes-germaniques-2007-4-page-915.htm.
DOI : [10.3917/eger.248.0915](https://doi.org/10.3917/eger.248.0915), consulté le 02/01/2016.
- OSSITO MIDIOHOUAN, Guy, « Exotique ? coloniale ? ou quand la littérature africaine était la littérature des Français d'Afrique », *Peuple Noirs. Peuples Africains*, n°29 (1982°), pp. 119-126
- PRASAD, Pratima, « Espace colonial et vérité historique dans Indiana », *Études littéraires*, vol. 35, n°2-3, 2003
Url : <http://id.erudit.org/iderudit/010526ar>, DOI : 10.7202/010526ar, consulté le 13/01/2016
- RAIMOND, M., *La crise du roman*, Paris : Librairie José Corti, 1966,
- SEBBAR, Leïla ; QUELLA-VILLÉGER, Alain, « Les nouvelles algériennes de Pierre Loti », *Algérie Littérature/Action* - n°41, (pp. 221-226), p. 224, URL : <http://www.revues-plurielles.org/>, consulté le 25/09/2015.
- VOUILLOUX, Bernard, *Le Tournant « artiste » de la littérature française. Écrire avec la peinture du XIXe siècle*, Paris : Hermann, « Savoir Lettres », 2011